

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 167- février 2013

L'inFO44



19 février 2013

CAP de mutations - Cadres B (FGP)

MOTION LIMINAIRE FO

Madame la Présidente,

Nous allons aujourd'hui examiner les mutations des cadres B pour le mouvement du 1^{er} avril 2013.

A la lecture des souhaits de nos collègues et du projet de mutations que vous nous soumettez, nous pouvons constater que la Direction tente de donner satisfaction ... mais avec les moyens dont elle dispose ...

Les nombreuses suppressions d'emplois font que des vœux ne sont pas prêts de trouver une solution, notamment certains avec ancienneté de la demande.

Il ne nous est pas possible par contre d'établir un diagnostic en direction. Même si l'administration a fait l'effort de nous communiquer un peu de chiffres pour les services en Direction, le fait de ne pas avoir le TAGERFIP, ne nous permet pas d'en connaître le taux de couverture.

Mais nous ne désespérons pas d'y parvenir même si nous savons que les services RH sont fortement sollicités ... A cet égard, nous espérons vivement que la Direction Générale cessera de mettre la pression sur ses services pour finalement desserrer les calendriers au dernier moment (dernier exemple avec EDEN)....

C'est vraiment manquer de considération pour tous ceux qui travaillent dans ce domaine ... et ils n'ont pas besoin de cela avec toutes les réformes qui leur ont déjà été imposées (règles de mutation, évaluation des agents, listes d'aptitude, changement dans les structures, ...)

Il nous paraît important d'attirer votre attention sur différents postes et notamment :

- La trésorerie de Nantes CHU : ce poste va perdre 9 personnes d'ici à la fin 2014. Dont des collègues qui sont des piliers. Il conviendra de veiller sur ceux qui restent....
- La trésorerie de St-Herblain qui va voir la quasi totalité des collègues travaillant sur le Recouvrement quitter le poste dans les mois à venir. L'ensemble de l'encadrement va également partir au cours de 2013. Bon courage aux autres !
- La trésorerie de Derval : bien entendu notre direction est informée des difficultés de ce poste, d'autant que l'ensemble des personnel est venu à Nantes en janvier. La couverture des vacances d'emplois à Derval par l'équipe de renfort ne doit pas être une solution durable.

Dans des postes ou des services qui voient partir des collègues, notamment en retraite, des vacances d'emplois perdurent pendant de longues périodes.

Nous nous arrêtons là ...mais il est bien évident que d'autres en souffrance : Nantes Amendes, Paimboeuf, Vertou, la Compta, les services de Publicité Foncière, etc.....

Par contre, nous voulons absolument évoquer le stress qui monte en puissance dans les postes et services. La tentation est grande pour certains de mettre la pression sur les agents pour parvenir à pallier les manques d'effectifs. Car même si on nous annonce des postes proches d'une couverture à 100%, personne ici n'ignore que cela ne reflète pas toujours la dure réalité du terrain (exemple en SIE avec les nombreuses demandes de renseignements des petites entreprises).

Oui la tentation est grande de trouver des solutions comme aux SIE de Saint-Nazaire où un mode de gestion spécifique est instauré : les agents sont déplacés comme des simples pions d'un SIE à l'autre, ...le sens variant en fonction des effectifs de l'année....

Dans plusieurs autres structures, des agissements anormaux voient le jour ou sont de retour. Bien entendu, dans tout groupe d'humains, plus la pression monte et plus on est confronté à de telles difficultés, la capacité d'endurance n'étant pas la même pour tous.... et l'on arrive à des situations de mal-être dans le fonctionnement courant des services.

A l'heure où une formation est faite auprès des agents sur la déontologie, il est important qu'ils se sentent protégés et reconnus dans leur souffrance, par leur administration.

A défaut, ils rejoindront eux aussi le Club des Démotivés des Finances publiques, club qui compte de plus en plus d'adhérents ... et pourtant personne n'a à y gagner :

- ni l'agent qui vient au travail à contre cœur,
- ni le service public..

Nous sommes alors bien loin du souhait de notre Directeur général qui a dit vouloir remettre de l'humain dans l'accompagnement des agents de la DGFIP et de la passion dans l'exercice de nos métiers



S
P
É
C
I
A
L

C
A
D
R
E
S

B

Situation au 1er avril 2013

2 arrivées en B ! (pour information : aucune en C)

6 demandes à l'ancienneté de la demande en stock	20 demandes à l'ancienneté indiciaire	Déficit de -11,3 emplois
---	--	-----------------------------

<u>Période du 1er janvier au 30 avril 2013</u> <ul style="list-style-type: none"> 9 départs en retraite en B 5 départs en retraite en C 	<u>Période du 1er mai au 31 août 2013</u> <ul style="list-style-type: none"> 8 départs en retraite (C et B)
---	--



La direction locale tente de faire ce qu'elle peut en tenant compte des difficultés sociales de certains collègues, des impératifs des postes et des services (exemples: S-Fact qui a déjà vu des mouvements récemment et pour lequel il est difficile de couvrir avec l'équipe de renfort peu formée à CHORUS, les postes qui vont connaître beaucoup de départs en retraite comme Nantes CHU et St-Herblain, les postes qui ne sont pas souvent demandés comme Machecoul et Ancenis, ...).

Pour autant, compte tenu du fait que le département se voit à l'issue des CAP avec un déficit de 11,3 emplois, cela s'apparente à un numéro de jongleur !


A **FO**, nous avons insisté sur les postes en souffrance qu'il convient de surveiller au plus près... comme par exemple ce SIP qui voit partir un collègue qui ne sera pas remplacé : une pensée pour les deux collègues qui devront se débrouiller sans lui surtout avec la période des vacances estivales !

Des dossiers de postes en difficulté ont également été abordés comme Derval. Aucune demande pour ce poste qui aurait pourtant bien besoin d'un peu d'oxygène ! ...même si la direction comble l'effectif prévu (mais insuffisant !)

De même que Paimboeuf. La direction y affecte deux agents du renfort actuellement. Un en couverture d'absentéisme et un autre pour rattraper le retard accumulé (et mettre à niveau les outils). Ce dernier est appelé à partir quand la situation sera rétablie...

Il reste en catégorie B, 6 dossiers à ancienneté de la demande (ancien système de la GP). Pour le moment,, il n'existe aucune garantie qu'ils gardent leur caractère prioritaire après la CAP de septembre 2013 (fusion complète des règles de mutation à compter de 2014) cela posera des problèmes comme par exemple, les deux demandes pour Clisson, poste très demandé mais qui ne présente aucune vacance pour le moment. La direction a indiqué que dans le futur, cela pourrait bouger avec la création de la Communauté de communes du Vignoble qui engendrerait un ou deux emplois selon la charge générée. Mais aucune certitude actuellement !

VOTE : les élus FO se sont abstenus compte tenu du contexte des suppressions d'emplois, du déficit dans le département et du peu de marge de manœuvre pour donner satisfaction à nos collègues.

Mutations internes et affectations		
Prénom Nom	Vient de :	Va à :
<p>Documents non disponibles</p> <p>Désormais pour obtenir ce type d'informations vous devez prendre contact avec Chrystelle TONNELIER, Secrétaire Départementale de FO DGFIP44 ou demander à recevoir les informations de la section par courriel.</p>  <p>Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de nous adresser une demande par courriel à : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p><small>Nouvelle obligation faite aux Organisations Syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, "relative au conditions d'exercice du dialogue social".</small></p>		



A notre grand regret, nous n'avons pas été en mesure de défendre les collègues de la catégorie C (n'ayant plus de représentant dans cette catégorie depuis les dernières élections).

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le matin sauf le mercredi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)